

## CURIOSITÉS TOPONYMIQUES ENTRE MAURES ET ESTÉREL<sup>1</sup>

**Daniel BRENTCHALOFF**

La toponymie n'est pas une science exacte. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la linguistique, à l'issue d'un long et tortueux travail intellectuel, a élaboré tout un glossaire spécifique pour décrire et tenter d'expliquer les multiples modifications, altérations et évolution historique des mots, à partir d'un supposé *étymon*. Cette démarche, pour être utile, n'en reste pas moins vaine si elle n'aboutit pas à la sémantique, ce qui est souvent le cas. De la sorte, bon nombre de noms de lieux, quelle que soit leur attache onomastique, restent et resteront pour nous privés de sens propre et donc in-sensés.

Dans ce domaine, amateurisme et scientisme ont fait beaucoup de dégâts. J'expliquerai, par exemple, que le nom de l'Estérel ne doit rien au latin *sterilis* (stérile), pas davantage au nom de l'ethnie ligure des *Selteri* ; encore moins à la fée Estérelle de Jean de Nostre-Dame. Je n'adopterai pas non plus la solution de facilité qui consiste – comme l'a fait Ch.Rostaing dans son *Essai sur la toponymie de la Provence* (1950) – à inventer tout un vocabulaire monosyllabique “pré-indo-européen”, c'est-à-dire sub-néolithique, dont les peuples ligures protohistoriques du sud de la Gaule auraient hérité et, par miracle, conservé.

Pour les quelques toponymes étudiés ci-après, certains trouvent une explication simple et évidente qui fait sens ; d'autres sont au niveau de l'hypothèse et de la proposition, comme il se doit dans cette pseudoscience qu'on appelle un savoir organisé en épistémologie.

*« La carte d'État-Major était particulièrement riche en confusions et en contresens parfois grotesques (qui n'ont pas tous été corrigés) surtout dans le Sud-Est où l'administration semblait s'être ingéniée à envoyer des officiers auxquels le provençal était aussi inconnu que l'algonquin ».*

Albert DAUZAT, 1926

Que dirons-nous alors des journaloux de Saint-Raphaël qui nous ont fait, des mois durant, la chronique des sangliers de *Roussiveau* (petits gloutons, mères agressives) ? Les mêmes, sans doute, qui écrivent Beudelaire ou par monts et par veaux.

Les édiles de Fréjus ne sont pas en reste ; on peut lire sur les plaques de rues : de Beausset (de Bausset), porte d'Orée (Dorée), Groecinus (Graecinus), Paouvadou (Pauvadou). La rue du Barri (rempart) est devenue rue des Parrets, etc. Pendant des années, une plaque signalait la porte des Gaulles au bas de la rue du Général de Gaulle. On peut faire confiance à nos élites...

---

<sup>1</sup> NDLR : cet article devait paraître dans le bulletin n° 16 de 2015, mais des difficultés de transmission en ont retardé la mise en forme.

Ces microtoponymes urbains et ruraux méritent quelques lignes.

### Roussivau

Latin *russus*, roux et *vallis*, vallée ou vallon → val roux.

Dans le massif de l'Estérel, vallon au pied de la barre du même nom (alt. 281 m), distinguée par la couleur rougeâtre de la roche porphyrique, cf Cap Roux.

### de Bausset

de Bausset-Roquefort (Emmanuel-François), évêque de Fréjus en 1766, exilé en 1790.

### porte Dorée

N'est pas une porte mais une arcade monumentale de la façade méridionale des thermes du port romain. Elle doit son nom aux clous à tête dorée qui l'ornaient, encore visibles à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

### Graecinus

Le nom français s'écrit Grécinus, comme César pour *Caesar*.

Une faute d'imprimeur dans la *Nomenclature des places et rues* [de Fréjus] d'Aubenas<sup>3</sup>, répétée douze fois dans la notice, impose un *Groecinus* qui n'existe pas en latin, sauf à laisser accroire que Tacite, gendre et biographe d'Agricola, ignorait l'orthographe de ce surnom ("le Grec" ou "de Grèce"). J'ajoute qu'une inscription lapidaire de Rome<sup>4</sup> mentionne deux membres de la même famille originaire de Fréjus et confirme leur appartenance à la classe sénatoriale :

*L. Iulio L. f. Ani. Graecino tr. pl. pr. / M. Iulius L. f. Ani. Graecinus quaestor f.*

Il s'agit du père d'Agricola dont le prénom est *Lucius*, qu'on ne trouve pas chez Tacite, et de son frère aîné, *Marcus*. L'an 40, Lucius Graecinus, l'agronome, fut exécuté sur ordre de Caligula.

On lit encore *Groecinus* sur la plaque de rue et celle de la statue de la place Agricola.

### Gallus

Le nom de « *la plus ancienne des célébrités de Fréjus* » (Aubenas) doit disparaître de la nomenclature des rues de la ville. Son origine – probablement de la Gaule Cisalpine – n'est pas précisément connue, mais ne peut être *Forum Iulii* de Narbonnaise qui n'existera que vingt ou vingt-cinq ans plus tard, après son année de naissance en -70. Le proluxe Hieronymus (St Jérôme), écrivant en Orient au début du V<sup>e</sup> siècle, utilise une expression ambiguë au sujet de Caius Cornelius Gallus, "*Foroiuliensis poeta*". Cette formule lapidaire ne fait pas allusion à l'*origo* de Gallus, qui est le premier préfet d'Égypte à Alexandrie, mais au *Forum Iulium* qu'il a créé dans cette ville ou ailleurs dans le delta, sur ordre de l'empereur, fils du divin César<sup>5</sup>. *Exit Gallus !*

### Pauvadou

En provençal, un *pauvadou* ou *pausadou*, prononcé paou-, est un champ de repos pour les troupeaux transhumants de passage<sup>6</sup>. La transcription phonétique "paouvadou" est à proscrire, comme baou pour bau ou baume, vaou pour vau, etc.

\* \*  
\*

Les noms de lieux qui suivent reçoivent pour la plupart un éclairage innovant, fondé sur les présupposés de l'onomastique. Lorsque le radical d'un nom, simple ou composé, ne se trouve

2 Archives communales de Fréjus, 1698.

3 Aubenas (J.-A.), *Nomenclature des places et rues. Notices explicatives*, Fréjus, 1888.

4 *L'année épigraphique*, Paris, 1946, 94.

5 *Ibid.*, 1964, 255.

6 Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*. Dans la suite du texte, abrégé en TDF.

pas dans le corpus des langues romanes, on peut conjecturer une racine prélatine, ligure, celto-ligure, grecque, ibérique, etc. dont le sens n'est ni évident, ni assuré.

### Maures

Massif, monts, côte des Maures. Chaîne montagneuse de moyenne altitude culminant à 780 m, étendue sur environ 55 km entre Fréjus (Saint-Aygulf) et Hyères (vallée du Gapeau). En grande partie couverte d'une forêt dense et épineuse, la montagne barre le paysage côtier de son élévation contrastée presque noire, d'où elle tire son nom.

Du grec (*a*)*mauros*, obscur, sombre, ténébreux ; s-e *oros*, *nemos*, montagne, bois → montagne et forêt noire. La *Maurousia* grecque ou *Maurusia* latine s'applique à la Maurétanie, province romaine d'Afrique, du nom de ses populations basanées qualifiées *Mauroi* ou *Maurusii*. Pour l'oronyme provençal, l'appellation n'apparaît pas avant l'époque byzantine : *in montem maurum* 942, *illa Mora* (La Moure) 1069, *loci... acolis Mora* XII<sup>e</sup> s., *S. Dalmas de Maura* 1178, *terra de la Maureta* XI<sup>e</sup> s. Les lieux-dits Les Moures ou Mûres se rencontrent à Ollières, Les Mayons, Le Cannet (*casteu deis Mourous*), Vidauban (fort des Moures ou des Mûres). La forêt est plus spécialement évoquée comme *silva mauritana* XIII<sup>e</sup> s. et l'on traverse *lo bosc salvage* de l'Estérel *per lo boscaie* ou *per la maura* XIII<sup>e</sup> s. Les géographes ont distingué les "Petits Maures" à l'est d'une ligne Sainte-Maxime – Le Muy ; c'est la *Maureta* de Roquebrune-sur-Argens de moindre altitude.

Le toponyme chorographique ne doit rien, semble-t-il, aux Sarrasins (*Sarraceni sive Mauri* 1397) dont les razzias à partir de leur base du Fraxinet (*Farahsinît*), autour du golfe de Grimaud pendant moins d'un demi-siècle (935-972) ont marqué durablement les esprits. Chansons de geste et folklore (costumes et danses "mauresques") ont prolongé l'épopée des *infideles* taxés de *gens impia*.

Contre toute attente, on ne trouve pas de frênes dans le Freinet (*Fraxinetum* 891). Une seule citation du XI<sup>e</sup> siècle, très marginale, localise un *campo de fraxino qui est daves Vilapeis* (Villepey).

On connaît par ailleurs l'ethnie des *Fraxinenses* par une inscription de la province romaine de Maurétanie<sup>7</sup>.

### Argens

Fleuve, val, plaine, delta d'Argens. Le fleuve, de régime torrentiel, parcourt le moyen Var des environs de Saint-Maximin à Fréjus, renforcé de plusieurs affluents. L'eau limpide dans le cours supérieur se charge de particules boueuses à partir de Carcès (bauxite du Thoronet) jusqu'au delta.

Première mention latine en – 43, dans les lettres de Lépide à Cicéron (*flumen Argenteus*), suivie par Pline (*amnis nomine Argenteus*) et Ptolémée (*Argentiou potamos*). L'adjectif "argenté" sera substantivé Argent puis Argens, sous-entendu "fleuve d'Argent" ; *flumen Argentii* 1094-1110 ; *terra d'Arjans* 1252, etc. Le lit du fleuve ne montre ni plus ni moins (plutôt moins) de reflets argentés que les autres cours d'eau ou plans d'eau de la région ; et ce ne sont pas non plus les maigres gisements de plomb argentifère disséminés dans les Maures qui en ont fait un Rio de la Plata. Il faut admettre le travestissement romain d'un radical prélatin, *Ar-* ou *Arc-*, hydronyme reconnu pour plusieurs rivières ou fleuves comme *Arar*, la Saône, *Arauris*, l'Hérault, *Arega*, l'Ariège, l'Arc (Savoie et Bouches-du-Rhône), ainsi que plusieurs Argence, Argenson, Argentière. Le val d'*Aran* est aux sources de la Garonne et on remarque dans le Var que l'Arc et l'Argens ont des sources très voisines aux environs de Saint-Maximin. Argens n'est pas le métal noble mais un cours d'eau du langage ligure.

### Flassans

Flassans-sur-Issolle, localité du Centre-Var traversée par la RN 7 entre Le Luc et Brignoles.

<sup>7</sup> *Corpus des inscriptions latines*, VIII, 2615.

Anciennement sur la *via Aurelia*, sur l'itinéraire de *Forum Voconii* (Le Cannet) à la station de *Matavo*, vicus dont elle est limitrophe et peut-être confondue.

*Villa Flacciana* 603-621, *Flacianis* 1045, *Flassanis* 1123, *Flazans* 1200-1235, *Flesas* 1362, Flassans XVI<sup>e</sup> s. Paradigme de formation d'un toponyme à partir d'un patronyme dont on trouve de multiples exemples dans les itinéraires : *Flaccus* (surnom) → *Flaccianus* (de –) → *Flaccianis* (locatif pluriel) d'où le s final de Flassans. Origine analogue pour Pignans : *Pinius* → *Pinianis* → *Pinhans* → Pignans ; *Marinus* → *Mariniana* → Marignane ; et beaucoup d'autres...

### Le Luc

Sur la même route, l'agglomération du Luc prolonge vers l'ouest la commune du Cannet-des-Maures. Les vestiges d'occupation antique, pré-romains et romains sont peu nombreux, ruraux et dispersés. On retient principalement l'appellation *Lucus* qui signale l'emplacement d'un "bois sacré", probablement dans les dépendances de *Forum Voconii* ; *Luc* ou *Luco* du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle ; l'article *Lo* – ne se rencontre pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce nom n'est pas celui d'un habitat, par définition. Mais on aurait tort d'imaginer une immense forêt. Le *lucus* est un espace cultuel, voué à une divinité des bois (Nymphé, Naiade, Sylvain, etc.) représentée par une pierre levée, un arbre remarquable (*drus*, le chêne des Druides), une mare, une grotte, une source ou une simple clairière entourée d'un bosquet. Toutes sortes de rites (sacrificiels) peuvent s'y dérouler. Il est en tout cas interdit au profane d'y pénétrer. Un autre *lucus*, avec un autel, occupait la colline de Saint-Cassien à Cannes (Alpes-Maritimes). C'est l'énigmatique Arluc, *Arae-lucus*, fréquenté dès le premier Âge de fer. Le Luc varois est présumé sans preuve archéologique d'époque protohistorique.

### Le Cannet

« C'estoit l'ancien Forum Voconii de Cicéron, de la voye Aurélie & de l'itinéraire d'Antonin »<sup>8</sup>. Cette position a été longtemps controversée, avec des arguments fallacieux, aberrants ou simplistes. *F. Voconi* des Itinéraires se déplace avec l'imagination des différents amateurs géographes de Gonfaron aux Arcs et autres lieux. L'erreur la plus grossière est aussi la plus récente. Le très officiel et savantissime *Corpus des Inscriptions Latines*<sup>9</sup> qui suit mot pour mot l'ouvrage de I. König<sup>10</sup>, place *F. Voconi* au Muy. Surprenant !

Les historiens contemporains n'ont retenu que la conclusion de l'étude topographique de R. Boyer et P.-A. Février<sup>11</sup> pour lesquels le site se trouverait du côté de Vidauban : « *aux abords des Blais et de Matheron* ». Aucune trace d'habitat n'a été découverte dans cette zone, mais seulement quelques sépultures le long de la voie romaine, de la seconde moitié du premier siècle, au plus tôt. C'est tout le contraire du côté du Cannet, entre La Trinité et Le Terme, et jusqu'à Sainte-Maïsse, au sud de la même voie (ancienne route d'Italie du premier cadastre). Les vestiges archéologiques abondent, y compris un chapiteau monumental du forum, d'époque tardo-républicaine. *Forum Voconii*, détruit, enfoui, est bien situé au Cannet-du-Luc, maintenant Cannet-des-Maures. H. Bouche ne s'était pas trompé ; qui pourrait le contredire ?

Reste la question du toponyme. Comment le nom de *F. Voconi* qui n'est pas une simple station routière mais un *oppidum latinum*<sup>12</sup> à l'égal et aussi ancien que *Forum Iulii*, n'aurait-il laissé aucune empreinte dans la toponymie ? Le nom se trouve naturellement au III<sup>e</sup> siècle dans l'Itinéraire d'Antonin, et persiste encore au VIII<sup>e</sup> siècle sous la forme *foro*

8 Bouche (H.), *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays*, Aix, 1664.

9 Walser (G.), *Corpus des inscriptions latines*, XVII-2, 1986.

10 König (I.), *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis*, Bern, 1970.

11 Boyer (R.), Février (P.-A.), Stations routières romaines de Provence. In *Revue d'études ligures*, XXV, 1959, p. 162-185.

12 Pline, *Naturalis Historia*, III, 5 et IV, 6.



Extrait de la Carte de Cassini  
(feuille 154 : Lorgues)

*boconi* chez le cosmographe de Ravenne<sup>13</sup>. Deux manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin (298) offrent également les variantes *boconi* (P) et *uocani* (D). Autres témoins d'époque romaine, deux graffiti trouvés sur place désignent les noms propres, *Voconiu* sur un cruchon en céramique, *C Voc / can / nu* sur une étiquette en plomb (au musée du Luc en 1992). On note l'alternance *o-a* qui résulte de l'accentuation évolutive de la deuxième syllabe.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, ce qui restait de l'habitat de plaine se transporte au sommet de la colline la plus proche et formera un petit village (une vingtaine d'habitations), *castrum de Caneto*, dont le suffixe diminutif traduit bien la réduction du nom primitif de Voconi → *Vocani* (prononcé *Ouocani*), *Lo Cani* en provençal, *Lo Canet* ou *Cannet* à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au terme d'une fine analyse assortie d'exemples pertinents, Anfos Michel, dans une étude publiée en 1885<sup>14</sup> était arrivé – malgré des bases en partie erronées – à la même conclusion. *Forum Voconii* survit quoique dégénéré dans les noms de lieux du Cannet-des-Maures et du vieux Cannet. L'oronyme K-N qui est un a priori théorique de Ch. Rostaing n'a pas sa place à ce propos.

13 Anonyme de Ravenne, *Cosmographie*, IV, 28.

14 Michel (A.), *Forum Vocontium*. In *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, XV, 1884-1885, p. 317-412.

## Vidauban

Sur la voie romaine, second tracé, rive droite de l'Argens, entre Le Cannet et Les Arcs, marqué par plusieurs bornes milliaires de Tibère à Constantin. Le site est historique pour la rencontre des camps opposés des armées de Lépide et de Marc-Antoine en mai – 43 de part et d'autre du pont d'Argens, *ad pontem Argenteum* (le pont d'Astros). Le nom de lieu le plus proche est *Forum Voconii*.

Vidauban commence d'exister dans les sources médiévales en deux mots, *Vitis Albani* 1014 et 1226, *de Vite Albano* 1178. Le *t* latin cèdera la place au *d* roman (ex. : *vita, vida*, la vie), et les deux termes vont fusionner : (*in castro*) *Vidalbani* 1091, *Vidalbani ultra Argencium* 1215, 1235, *Vidalba*, 1252, *de Vidalbano* 1274, 1362.

Une mauvaise piste a d'abord traduit *vitis alba*, la vigne blanche. Il n'existe pas de vigne blanche en viticulture. En botanique, ces mots s'appliquent à la clématite, sarment, grim pant, *clematis vitalba*. Il faut lire simplement le surnom *Albanus* ; Vidauban a conservé sa première dénomination ; c'est "la vigne d'Albain". Ce parrainage viticole est couronné par une inscription votive du terroir (Lo coua de can) dédiée à *Liber pater*, le dieu latin de la vigne et du vin assimilé à Bacchus<sup>15</sup>.

## Le Muy

Sur la *via Aurelia*, à dix milles romains de *Forum Iulii*, (une borne de Tibère), Le Muy n'est nullement mentionné dans les itinéraires antiques. Il présente pourtant deux singularités routières, dont une majeure : franchissement de la Nartuby, torrent puissant et parfois ravageur, nécessairement sur un pont ; embranchement de la voie romaine vers Riez (*ad Reios*) par une bifurcation à la sortie ouest du village, dirigée nord-ouest vers Trans et Draguignan, *Anteae*, neuf milles plus loin. Le lieu est stratégique et on ne s'étonnera pas d'y trouver, plus tard, un pont, un moulin et une tour pour le contrôle de la route qui reste, jusqu'à Fréjus, sur la rive gauche de l'Argens.

Le contexte médiéval a déjà été analysé par Y. Codou<sup>16</sup>, mais dans cette étude l'aspect étymologique n'est pas abordé, ni évoqué.

La recherche onomastique devait être poursuivie. Du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, le nom est invariablement *Modius*, *ad Modium*, *de Modio*. C'est un *locus*, dépendant de *castrum de Marsens*, (1023, 1178, 1252), une *domus*, une *villa* (1252) puis un *castrum* à part entière (1258-1351). Le pont sur la Nartuby est signalé en 1065, *infra pontem ad Modium* ; la tour, bien plus tard, *item habet turrim de Modio* 1252. À part un étrange *Modina* 1178, aussi *de Amodio* 1383, le franco-provençal achèvera la métamorphose : *Lo Moy* 1362, *Lo Muey* 1537, *hic Moya est turris* 1570, *Lou Muei* (TDF). Ce dernier nom en roman provençal, rapproché du français "mouille", désigne une zone humide ; une *mueio* ou *muiio* est une mare, un terrain fangeux. On le trouve par exemple aux Desmueyes à Bargème, *castrum sancti Petri de Limosiis* 1235, bien nommé du latin *limosus*, boueux. Rien de commun avec Le Muy, *de Modio*, en hauteur dominant l'Argens et la Nartuby.

*Modius*, *modium* est en latin une mesure de capacité, plus rarement une mesure agraire, sans rapport avec un nom de lieu. L'explication est donnée par Albert Grenier dans le très riche *Manuel d'archéologie gallo-romaine*<sup>17</sup>. L'origine de *Modio* est une perversion du bas-latin médiéval abâtardi du mot *mutatio* qui a le sens premier de relais dans les indicateurs routiers romains. Le verbe *mutare* signifie changer, modifier, déplacer, et par le vieux français (1050) *muder* → muter → muer. R. Chevallier explique qu'une *mutatio* est un relais destiné au changement d'équipage, entre 7 et 12 milles d'intervalle d'une station

15 *Corpus des inscriptions latines*, XII, 250.

16 Paysage monumental et évolution de l'habitat dans le terroir du Muy, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. In *Annales du sud-est varois*, XVII, 1992, p. 9-12.

17 Vol.VI, 1, 1934.

à l'autre<sup>18</sup>, ce qui est le cas du Muy à 10 milles de Fréjus, à 9 milles d'Anteis-Dranguignan, à 12 milles du Cannel. Pour Le Muy, c'est aussi un changement de direction en empruntant la route vers Riez.

Nombreux exemples de transition du *u* à *o* et du *t* à *d* : *Mutina* → Modène ; *mutulus* → modillon, par le bas-latin *mutulio*, etc. de même, *Patavium* → Padoue ; *Toletum* → Tolède. Et chute de la dentale *Mediolanum* → Milan ; localement, *Medena* → Meyne (Vaucluse), *Sedena* → Seyne (Alpes-de-Haute-Provence), etc. Enfin, pour le passage de *Modio* à Muy, on peut citer *podium* → puy, pey, puei ; *hodie* → hui ; *modiolus* → moyeu. Suivant R. Chevallier, *mutatio* serait à l'origine des toponymes Mudaison et Muizon. On retiendra que Le Muy est une *mutatio*.

### La Motte

De par sa position à flanc de coteau, dominant d'une cinquantaine de mètres le cours de la Nartuby, La Motte ne correspond en rien à une motte castrale qui est par définition un fortin surélevé, protégé par une enceinte et un fossé, sur un tertre artificiel. Dès lors, on peut soupçonner un déplacement du toponyme, de la plaine vers une hauteur, la plus proche de préférence, pratique récurrente au Moyen Âge. À quoi correspond, par exemple, la *Pauca Mota* "in toto terminio" du castrum de Marsens (Le Muy 1202) ? Serait-ce la *Mota Lamberti*, dans le même castrum, vers 1030 ? À cette époque, la *Mota* ou *Motta* (rare) est désignée dans les chartes comme un *mas*, une *villa*, un *locus* (1052) qui donne son nom à un pont où se dirige une route transversale venant des Arcs "viam publicam... usque ad pontem de la Mota" 1030-1039. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la *terra de Mota* est devenue un castrum 1242.

De *Mota* ou *Motta* en bas-latin médiéval à *Moto* provençal 1537 (le *o* est aphone), La Motte n'a pas changé de nom pendant mille ans. Dauzat et Rostaing<sup>19</sup> ainsi qu'A. Rey (*le Robert*) pensent que le mot est probablement prélatin, très répandu dans toute la France, avec cette réserve qu'il est surtout employé pour les structures féodales. D'autres "mottes" ont existé dans le voisinage de *La Moto de Dranguignan* 1537 ; à Gassin ou Cogolin, à Saint-Tropez (La Moute), et au castrum le plus proche, à Palaison (infra).

Si le nom n'a pas changé, le toponyme s'est déplacé par perchement défensif à peu de distance. À l'origine se trouvait une petite butte, un talus, simple tertre supportant une borne routière à la croisée des vieux chemins venant des Arcs et du Muy, en direction de Trans et Dranguignan. Le carrefour dénommé "halte de Sainte-Roseline" ou "de Valbourgès", à trois milles du Muy, marquait la limite du castrum de Marsens avec une pierre appelée *terme antique* allant tout droit sur le chemin public qui vient du monastère de La Sale Roubaud (Sainte-Roseline des Arcs) jusqu'au pont de La Motte.

Cartulaire de Saint-Victor de Marseille, ch ; 570, 1038 ; *Carta de Sala Laudimia* (Saint-Cassien au Muy) :

« *Termini... sunt... de una petra quam vocant Stantem Antiquum in directum in viam publicam que venit de monasterio quod vocant Salam Robaldo...* »

C'est bien la pierre antique, sur un monticule ou pas, qui donne son nom à La Motte. Un correspondant espagnol, A. Lopez Mullor, m'écrit : « *Effectivement moto ou mota utilisé autant en castillan qu'en catalan, relativement fréquent dans la toponymie, a le sens exact du français borne. L'acception est tirée du Dictionnaire de l'Académie Royale Espagnole, éd. 1939* ».

18 Chevallier (R.), *Les voies romaines*, Paris, Picard, 1998.

19 Dauzat (A.), Rostaing (Ch.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris : Larousse, 1963.

L'existence de cette borne est confirmée par E. Garcin dans l'article "Trans" de son dictionnaire<sup>20</sup> : « ...à peu près au même endroit qu'on appelle encore le vieux chemin de La Motte, vers le milieu du siècle dernier [XVIII<sup>e</sup> siècle], on découvrit une pierre milliaire en face de la terre de Valbourgès ». Un oratoire en a pris la place.

### Palaison

Passé le gué de l'Endre (*Indola*), la route traverse une plaine de basse altitude, de 12 à 30 m, en partie inondable, rive gauche de l'Argens. C'était autrefois le castrum indépendant de Palaison, depuis absorbé par la commune de Roquebrune-sur-Argens. Il est cité maintes fois, avec des fortunes diverses dans les textes médiévaux, de 990 à 1351. Le prieuré, castellum, villa, mota, castrum de *Palaio* se décline variablement *Palaion*, *Palaione*, *Palaionis*, *Palaiono*, ou *Palayono* ; on lit aussi *Palao*, *Palaoni*, *Palione*, *Palayo*. Ce sera finalement le prieuré et château de Notre-Dame de Palaison (en 1676). Deux noms de personnes semblent formés sur le lieu, *Palliulus* (1046-66) et (*ego*) *Pallioli* (1202).

La plus ancienne citation, vers 990, du cartulaire de Lérins, XVII, désigne la *villa Palagionensis*. Elle nous autorise à réfuter une tentative d'étymologie par le latin *palatium*, ou, pire, *Palladius*. Le mot *palatium* n'est employé que pour une résidence (palais) épiscopale. Il en existera une, deux siècles plus tard, à Puget-sur-Argens. Il faut recourir au site dans son milieu naturel, au bord du fleuve. La "motte" de Palaison était-elle protégée par une palissade, et donc clôturée de pieux (pal ← *palis* ← *palus*) ? Ou encore, la rive de l'Argens était-elle garnie de roseaux (id. *palus*) ? Le long du Reyran à Fréjus, on suit le chemin des "Palisses". Il n'y aura pas de réponse convaincante pour ce toponyme. Pas encore.

### Reyran

C'est une petite rivière venant de Bagnols-en-Forêt, dont la basse-vallée fertilise la plaine avant de rejoindre l'Argens dans son delta. Les terres arables ont toujours été revendiquées comme propriété des chanoines de Fréjus : *de valle Reirani* 1179-1182, en dépit de ses crues subites qui provoquent des dégâts et compliquent son franchissement au sortir de Fréjus, par un gué ou un pont.

Le nom est inchangé depuis le XII<sup>e</sup> siècle, *Reiran*, *Reyran*, *Rairan*<sup>21</sup> mais il est encore inexplicé. Sans ascendance latine ni francique, le premier membre du nom composé, *rei* est présumé prélatin, avec le sens d'eau courante et de la même race que les nombreux *rio*, *riou*, *ru* et même *rui*-seau ainsi que plusieurs *Ray*-ol. Un autre *rei* voisin est le Rey d'Issart, un torrent qui descend des Petits Maures à Villepey. Le second terme, *ran*, est un point d'interrogation.

### Esclamandes

Marais, étang, plage des Esclamandes. Les lexicographes provençaux et occitans n'ont rien à proposer sur ce nom qui leur échappe ; effectivement, il ne ressortit pas au fonds roman des langues d'oc. Il est tout aussi étranger au vocabulaire ligur prélatin, pour le peu qu'on en connaît.

Cette zone humide de lagunes retenues par le cordon littoral n'était pas habitable, comme une île entre deux bras mouvants du fleuve -Argens et Reyran) et leurs imprévisibles ramifications. Le site voisin du Draguignan (dragon) évoque un cours sinueux. C'est donc le milieu naturel qui détermine son appellation : il s'agit d'un hydronyme.

Une notice de F. Achard<sup>22</sup> dans son article sur Fréjus offre un éclairage intéressant : en 1782, on décide de dessécher les « étangs et marais des Escas & mandras » de la basse

20 Garcin (E.), *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835.

21 Archives communales de Fréjus, 1702-1716.

22 Achard (C.-F.), *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs... de la Provence ancienne et moderne... pour servir de suite au Dictionnaire de la Provence*, Aix-en-Provence, Calmen, 1787.

Voir *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2009, 10, p. 113-120.

plaine alluviale. Les “*mandras*” ne sont autres que les méandres du fleuve à son embouchure et les deux mots réunis forment le pluriel Escamandres avant de devenir les Esclamandes de la plage. Évolution analogue pour les Escas des paluds de Fréjus, localisés ensuite aux “*Esclapes*”. Méandre est le nom grec (*Maiandros*) d’un fleuve sinueux d’Asie mineure ; Scamandre aussi (*Skamandros* en Troade). Le nom a été vraisemblablement attribué au fleuve découvert à son estuaire marécageux par les Phocéens de Massalia-Marseille. Le cas n’est pas unique : Fernand Benoit<sup>23</sup> décrivant la costière de Saint-Gilles (Gard) signale l’étang du Scamandre alimenté par divers affluents rhodaniens, le *Scamandrum* en 1102. Ainsi, il ne fait guère de doute que le Scamandre ait été le premier nom grec du fleuve varois, avant de devenir “l’Argenté” des Romains.



Extrait de la Carte de Cassini  
(feuille 169 : Antibes)

### Pédegal

Au sud du “grand chemin de Fréjus à Saint-Raphaël”, le *Castellas de Palude* XI<sup>e</sup> s. (La Gabelle, maintenant Château Gallieni), fait allusion à la proximité d’un vaste marécage deltaïque séparant les deux communes. Il résulte de la convergence près du rivage de trois torrents ou ruisseaux, Pédegal, Valescure et Vaulongue (improprement Garonne à Saint-Raphaël). La réunion des trois branches dans leur extrémité dessinait l’empreinte d’une patte de gallinacé, d’où l’appellation figurative de “*pied de coq*” au XI<sup>e</sup> siècle, *per vallum de Pe de Gallo* 1030-1046, “*pedegau* prononcé *pedegaou*” en provençal (TDF).

23 Benoit(F.), *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965.

## Camp de l'Abé, Valescure, Agay

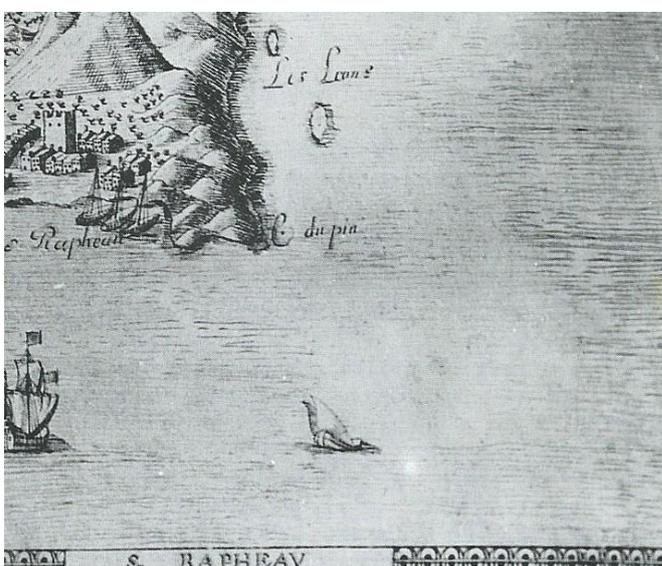
Sujets traités. Voir la bibliographie, ci-après.

### Lions

Deux îlots à quelques encablures du rivage marin ferment à l'est le golfe de Fréjus. Ils portent fièrement le nom de Lion, de mer et de terre pour le plus rapproché ; ensemble, les Lions. Comme personne ne peut reconnaître, de près ou de loin, l'aspect ou le profil de l'animal, une sorte de Sphinx défiguré et aux trois quarts englouti, l'appellation interroge. Millin, dans son voyage de 1805 a vu « *un petit rocher appelé la griffe du lion, à cause de sa forme* ». V. Hugo, en 1839, a observé « *un îlot de rochers noirs qu'on appelle Lion de mer* », sans plus. Le Lion de terre est inaperçu.

Les géographes de l'Antiquité négligent ces détails du littoral, malgré le phare romain qui annonce le port de Fréjus. Strabon<sup>24</sup> et Pomponius Mela<sup>25</sup> disent la même chose : « *Aux Stoechades [îles d'Hyères] succèdent Planasia et Lero [îles de Lérins]... le reste n'est plus qu'îlots qu'il ne vaut pas la peine de mentionner* ».

Le nom porté par les Lions devient une évidence, avec un pluriel trompeur, toujours utilisé



Carte de J de Maretz (BNF)

à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec un s pour chacune des deux îles sur la carte de Cassini. Depuis le V<sup>e</sup> siècle, ce sont les îles de Léonce, l'évêque de Fréjus devenu le saint diocésain, aussi renommé que saint Honorat qui laissera son nom à l'île de Lérins. Le nom de l'évêque vénéré, *Leontius* puis *Leoncius* XII<sup>e</sup> s., même déformé en *Lionz*, *Liontz*, *Luens* au XIII<sup>e</sup> s., s'écrit encore *Leons* pour les îles sur la carte de Maretz en 1633 et *Lyons* sur celle de Volaire en 1753. La copie des Cassini n'est pas fautive. Le nom des îles, bien nommées, est une réminiscence, incomprise mais encore très fidèle à son patronyme.



Agrandissement

### Dramont

Le cône régulier de la colline du Dramont se détache dans le paysage et domine la baie d'Agay de ses 162 m à son bord ouest. Au sommet, d'un accès facile, était installé depuis toujours un poste de guet, puis une tour, actualisée de nos jours en sémaphore. Les vigiles prévenaient des approches de pirates, Ligures, Sarrasins, Barbaresques et autres imprévus. En 1303, une ordonnance comtale rappelle une mission de garde *ad caput de Gay* (au

24 Strabon, *Géographie*, IV, 1, 10.

25 Pomponius Mela, *Description de la Terre*, II, 7, 124.

sommet du guet). L'assignation du lieu prend le pas sur la désignation historique qui était et restera l'Armont, le mont de l'autel, le latin *ara* et *mons*, comme Arluc est formé sur *ara* et *lucus*, le bois sacré de l'autel. C'est encore la "Tour Darmont" qu'on lit sur la carte de Cassini, fin XVIII<sup>e</sup> s. et "Dermon" sur celle de Brion datée de 1757. Une fâcheuse métathèse introduit un Dramont sur les cartes françaises en 1764 et, bien que privé de sens, sera finalement adopté ; tout comme le formage du vieux français est devenu notre fromage.

Ch. Rostaing nous fait la leçon ; en 1950, il écrit : « *Topographiquement le sens de "montagne" s'applique parfaitement au site d'Agay, plage dominée par un sommet en pain de sucre, le Rastel* ». Le Rastel (latin *rastellus*, râteau) est tout le contraire d'un "pain de sucre" ; c'est une crête étroite en dents de scie qu'on appelle *serro* en provençal (latin *serra*, scie). Impardonnable confusion de la part d'un linguiste distingué, et qui prouve qu'il ne connaît pas les lieux, base de toute théorie toponymique. Quant aux "pains de sucre", ils sont bien oubliés.

### Cabre

La Cabre est un petit torrent qui va rejoindre le Grenouillet pour grossir la rivière d'Agay en fin de parcours. Le nom est trop limpide pour ne pas être issu du latin *capra*, la chèvre. Un ruisseau qui sautille de rocher en rocher imite les *cabrioles* de l'animal *capricieux*, métaphoriquement, faire des sauts de *cabri*. Les Cabre ou Gabre et leurs diminutifs Cabran, Gabron se trouvent un peu partout en Provence. La phonétique française introduit les chuintantes *ch* → chèvre ou *j* → Jabron. On évitera les calembredaines formulées par ailleurs sur ce mot.

### Cap Roux

À la montagne noire des Maures succède la montagne rouge du Cap Roux, entre le golfe de Fréjus et la baie de Cannes. Le qualificatif vient de l'observation des premiers géographes passant au large. Un portulan italien résume l'aspect : "*montagni con molte punte rosse*" 1490 ; le "cap" est aussi une montagne, avec un pic Roux à 454 m d'altitude, et autres sommets qui atteignent ou dépassent les 400 m.

À partir du latin *russus*, on obtient l'occitan *ros*, l'italien *rosse* et *rosso*, le français roux ; le provençal écrit *cau* pour cap, ce qui entraîne le nom de lieu le plus utilisé, *Cauroux*.

Les reliefs sont traversés par la première voie romaine, de l'époque d'Auguste, reliant Antibes à Fréjus. Au troisième siècle, elle prend le nom de *via Aurelia*, maintenu dans la toponymie par le pic, vallon et calanque d'Aurèl(l)e, ainsi que le rappelle au passage *lou pays Aurelian*.

Dans le latin moderne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, certains textes utilisent aussi les adjectifs *fulvus* (fauve) et *rubeus* pour la couleur de la roche : *in capo fulvo monte* (XVI<sup>e</sup> s.) et *caput rubeum* 1613.

### Estérel

Une deuxième voie romaine<sup>26</sup>, moins ardue mais tout aussi longue que la première (XVII milles, 25 km) contournait la montagne par le nord, de *F. Iulii* à *ad Horrea* (le Terme de Mandelieu). La plus ancienne borne milliaire date de Néron en 58. Au nord-est, elle traversait le bois de l'*Esterau* 1390, ou *Estereu* (TDF), entre Les Adrets et La Napoule. Un relais de poste (*mutatio*) était établi à "la fontayna d'Estelell" 1295-1300 ou de *Stellum* 1301, bénéficiant d'une source pérenne sur ce chemin aride et montueux ; c'est encore l'emplacement de l'auberge des Adrets. L'estérel est bien dans la montagne ; Girardin écrit<sup>27</sup> (1748-1754) : « [venant de La Napoule], *soit qu'on passât par l'ancien*

26 NDLR; les tracés des deux voies romaines sont détaillés dans ce Bulletin, page 9.

27 Girardin (J. F.), *Description historique du diocèse de Fréjus*, manuscrit publié à Draguignan, 1872.

*chemin qui monte à Cauroux, ou par le nouveau qui vient à l'Estérel* ». L'Estérel n'est qu'une petite partie du massif montagneux jusqu'à ce que les cartographes modernes n'étendent son nom à l'ensemble 1787.

Plusieurs citations font varier ce nom ; on lit *de Stelelo* et *de Sterello* 1401 ; Michel de l'Hospital écrit "Mane juge *Estreli* transcendimus ardue montis" 1570 ; et J. Antelmy : "versus *Stereli* montes ad superiores Boream versus" (du côté nord de la montagne) et *ad Sterellis* 1676 ; le français apparaît avec *d'Estrelles* 1765 et *Lestrelle* 1793.

J.F. Girardin commente : « *L'Estérel est un arrière-fief que le chapitre de Fréjus vendit en 1653 au sieur Antoine Laugier à perpétuité... cette seigneurie est à deux grandes lieues de Fréjus [plus de 9 km]. On y a placé des chevaux de poste. Il est dans des montagnes sur le grand chemin d'Italie, mais ce chemin est vaste, sûr et bien entretenu. Il n'y a pour habitans que le seigneur et le fermier du logis. On y trouve une fontaine de très bonne eau et un vin excellent* ».

On ne perdra pas de vue l'origine singulière de ce toponyme. Michel de l'Hospital nous met sur la voie, c'est le cas de le dire, cette route ancienne est de celles qui "*manserunt duri silices et strata viarum*" 1570 ; c'est une "*via strata*", c'est-à-dire pavée, empierrée ou damée, au moins dans cette partie. Elle est *sternenda* comme celle de Riez<sup>28</sup>, *via silice sternenda*. Empierrer une route se dit "*viam stratam sternere*". Une route "*strata publica*" est ainsi désignée à Callian 1094-1110. A. Dauzat a relevé dans son Dictionnaire tous les "Estrée" attestés au Moyen Âge par l'emploi du latin *strata*, ainsi que les diminutifs, Estraelle, Estraielles, Estrellis. L'Estérel n'échappe pas à la règle ; ce n'est pas une montagne, c'est une route.

\* \*  
\*

De Hyères à Menton, la côte provençale ou Riviera est devenue en 1887 la Côte d'Azur, grâce à l'initiative de Stéphane Liégeois, reprise par Donnadiou 1936. C'est un mot arabe qui a engendré ce nom : *azul* qui signifie bleu se retrouve aussi dans lapis-lazuli, pierre bleue, et azulejo, faïence teintée de bleu. Curieusement les élus régionaux, Azuréens, ont tendance à le passer sous silence.



Azulejos, XVI<sup>e</sup> siècle

28 *Inscriptions latines de Narbonnaise, Riez, 56*

## BIBLIOGRAPHIE

Trois noms de lieux de Fréjus et de Saint-Raphaël ont déjà été étudiés et publiés localement. Il s'agit de :

BRENTCHALOFF (D.), Le camp de l'Abé, survivance latine ? In *Annales du Sud-Est Varois*, 1982, VII, p. 49-54.

BRENTCHALOFF (D.), Valescure en question. In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2001, 2, p. 23-25.

BRENTCHALOFF (D.), Illusoire Agathon. In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2003, 4, p. 55-67.

Cent quatre-vingt-six noms de lieux varois sont d'autre part dénombrés du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, dans :

BRENTCHALOFF (D.), CARRAZÉ (F.), HAINAUT (D.), Évolution toponymique des villes et villages du département du Var. In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2011,12, p. 93-101.

Principaux ouvrages consultés :

MISTRAL (F.), *Lou Tresor dóu Felibrige ou dictionnaire provençal-français*, Paris, 1886.

LONGNON (A.), *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920 et 1929.

DAUZAT (A.), *Les noms de lieux : origine et évolution, villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*, Paris : Delagrave, 1926 et 1934.

DAUZAT (A.), DUBOIS (J.), MITTERAND (H.), *Dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Larousse, s. d.

VINCENT (A.), *Toponymie de la France*, Bruxelles : Librairie générale, 1937.

ROSTAING (Ch.), *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris : éd. D'Artrey, 1950.

DAUZAT (A.), ROSTAING (Ch.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris : Larousse, 1963.

ROUX (P.), *Le parler de Fréjus et de sa proche région*, thèse, Paris, 1970.

MARTIN (J.-P.), La toponymie du terroir de Roquebrune au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. In *Annales du Sud-Est Varois*, 1979, IV, p. 47-54.

DELAMARRE (X.), *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris : Errance, 2000 et 2003.

BLANCHET (Ph), *Petit dictionnaire des lieux-dits en Provence*, Montfaucon : Librairie contemporaine, 2003.

**Note** : les dates suivant les noms en années ou dans le siècle sont toutes tirées des sources historiques manuscrites ou, plus généralement, publiées.

